



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, mercredi 24 mai 2023

Lutte contre la pêche illicite dans l'Ouest guyanais

Bilan de l'opération inter-administrations REMORA

Les 10 et 11 mai 2023, les Forces armées en Guyane (FAG) et la Direction Générale des Territoires et de la Mer (DGTM) ont mené une opération coordonnée de lutte contre la pêche illicite dans l'Ouest guyanais. Cette opération a mobilisé la vedette côtière de surveillance maritime (VSCM) *Charente* et l'embarcation relève-filets (ERF) *Caouanne*, ainsi qu'un hélicoptère Fennec des Forces armées en Guyane, et l'Unité littorale des affaires maritimes (ULAM).

Neuf navires de pêches illégaux ont été contrôlés, en mer comme dans les criques littorales où ils cherchaient à se dissimuler. L'action des unités de contrôle a ainsi abouti à la saisie de 13 tonnes de poissons, 110 kg de vessies natatoires, 3 vire filets et 39 kilomètres de filets.

Ce type d'opération inter-administrations, baptisé « REMORA », dont les premiers résultats ont été très prometteurs, sera reconduit à échéance régulière, dans le but de faire reculer la pêche illégale dans l'Ouest.

Cette nouvelle stratégie, qui vise à concentrer l'ensemble des moyens de l'État dans une zone précise et une période donnée, vient compléter l'effort des unités de contrôles dans l'Est, notamment dans le cadre des opérations MOKARRAN et MAKO, qui ont d'ores et déjà montré leur efficacité en repoussant la pression des navires de pêche illégale brésiliens vers la frontière.

Contact presse :

Service régional de la communication interministérielle

communication@guyane.pref.gouv.fr

www.guyane.gouv.fr